

Réunion du 6 octobre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Freddy ZIMMERMANN

N° CP/2014/614 - Protection de la nature - 2342
Participation à la mise en œuvre des mesures agri-
environnementales territorialisées (année 2014)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 29 584.68 € à l'ASP au bénéfice des exploitants agricoles signataires des MAET "Bruche-Villé" conclues en 2010, 2012 et 2013,
- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 13 100 € à l'ASP au bénéfice des exploitants agricoles signataires des MAET conclues en 2013 et 2014 dans le PAE "Parc Naturel Régional des Vosges du Nord",
- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 45 000 € aux exploitants agricoles signataires des MAET conclues en 2010 et en 2011 dans le PAE des rieds de la Zembs, du Dachsbad et du Bruch de l'Andlau,
- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 50 000 € aux exploitants agricoles signataires des MAET conclues en 2011 dans le PAE du ried de la Zorn,
- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 6 982.32 € à l'ASP, au bénéfice des exploitants agricoles signataires des MAET Grand Hamster en 2010,
- approuve les conventions relatives à la gestion en paiement associé par l'Agence de Service et de Paiement (ASP) ainsi que l'avenant pour le GAL (Groupe d'Actions Locales) et autorise son président à signer au nom du département, les conventions et l'avenant à intervenir sur cette base.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

